

Monthey

ma ville

Focus

MobiChablais : du nouveau dès le 15 décembre

pages 4 et 5.

page 8.

Vie locale

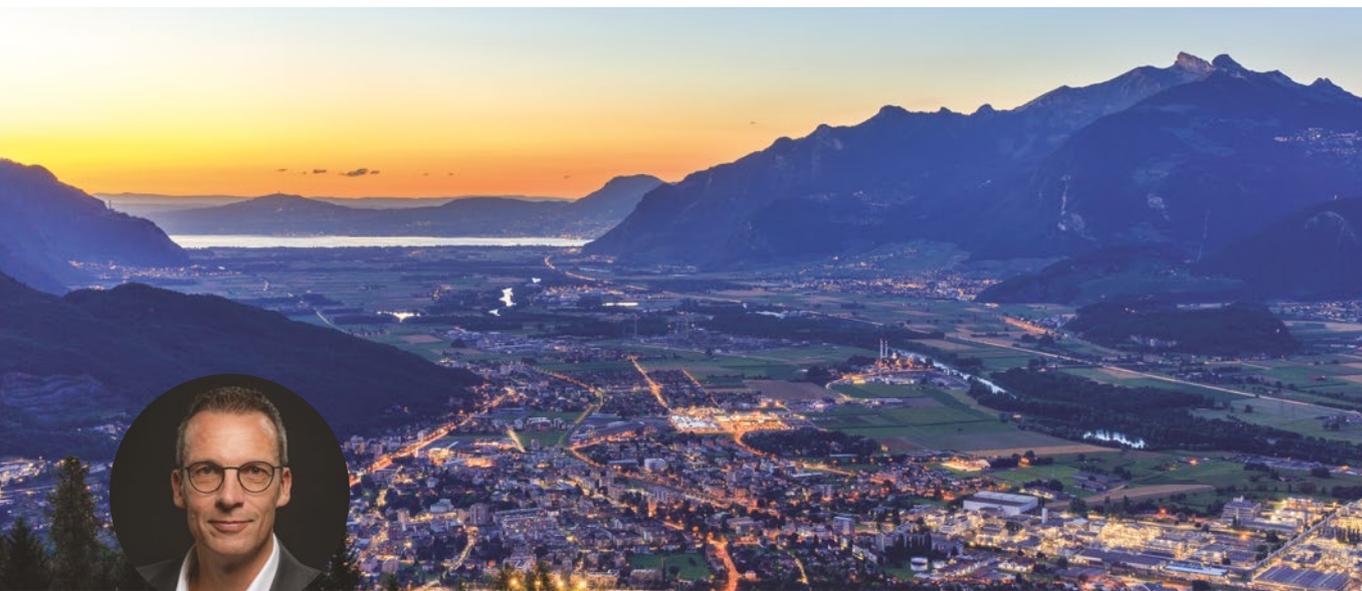
Le chef Ilario Zefinetti vous livre sa recette

page 14.

Environnement & Énergies

Nouvelle loi cantonale sur l'énergie : à quoi s'attendre ?





© Alain Rithner

L'Édito.

Stéphane Coppey

Président de la Ville

Qu'il fait bon vivre à Monthey!

C'est une évidence, le titre de mon dernier édito ne pouvait que s'intituler « qu'il fait bon vivre à Monthey! », non pas parce que mes quelques mille interventions publiques durant ces 12 années de présidence se terminaient généralement par ce slogan, mais tout simplement parce qu'il correspond à la réalité. Une qualité de vie que l'on doit à notre emplacement géographique, entre montagne et plaine, à un territoire couvert à plus de 80% de forêts et de nature, mais une qualité de vie que l'on doit surtout à notre population, certes éclectique, mais qui s'identifie à un concept : l'esprit montheysan. Une véritable philosophie de vie ponctuée de partage, de respect et de solidarité. Lors de la soirée des nouveaux arrivants 2024, le 7 novembre dernier, des montreusiens, contheysans ou autres veveysans fraîchement installés sur notre commune me faisaient part de leur surprise de se voir saluer par des inconnus dans les rues

de notre cité qu'ils qualifiaient, de surcroît, de riche en services publics. C'est ça Monthey : une ville par ses infrastructures sportives, culturelles comme sociales et en même temps un village par son esprit fraternel.

La forte augmentation de la population durant cette dernière décennie n'a en rien modifié cette particularité bien montheysanne. Les nombreux investissements réalisés ont, de plus, contribué au maintien des liens sociaux. On citera tout particulièrement la construction des terrains de sports et loisirs au Verney, du Pavillon des Mangettes, du centre culturel de la Casa Nova, de la déchetterie, de la caserne des pompiers, du nouveau bâtiment des services techniques ou encore du centre scolaire du Mabillon en cours de finalisation, la rénovation de la salle de la Gare, les agrandissements de la Tonkinelle, disponibles dès l'automne prochain, et du Home les Tilleuls, l'aménage-

ment du parc du Crochetan, du parc de la Tormaz, des quais de la Vièze ou encore de la zone de rencontre du centre-ville. Nul doute que le nouvel exécutif communal poursuivra d'ailleurs ce développement notamment par la réalisation d'un véritable hub de transports publics sur la place de la Gare.

Si certains trouvent cet édito un peu trop optimiste et personnel, il n'a qu'un seul but : vous dire à toutes et à tous, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, un grand MERCI. Merci de m'avoir permis de contribuer modestement au développement de notre cité à travers la fonction que vous m'avez confiée, fonction qui ne m'a amené que bonheur et émotion.

Bon vent à la nouvelle équipe qui, par son engagement, j'en suis persuadé, permettra de dire encore longtemps : « qu'il fait bon vivre à Monthey! ».

Écoles



© Thierry Ebener

Besoin d'une Bulle d'air ?

Face à l'augmentation du décrochage scolaire, le projet « Bulle d'air » émerge pour redonner espoir et sens à l'éducation. Mis en place en début d'année 2024, il s'est développé grâce à une collaboration renforcée entre le Centre Régional de Travail et d'Orientation (CRTO) et le Cycle d'Orientation du Reposieux (CO). Son objectif ? Offrir aux jeunes en difficulté scolaire une expérience professionnelle dans un cadre bienveillant, loin du cadre scolaire traditionnel.

Un projet né d'une volonté de changement

Le décrochage scolaire, qu'il soit précoce, partiel ou total, touche de plus en plus d'adolescents, particulièrement la tranche d'âge 12-16 ans. Le défi : redonner à ces jeunes un sens à leur présence en classe et à leur formation. C'est dans ce contexte que le projet « Bulle d'air » voit le jour, porté par la vision du directeur du CO, Bertrand Duchoud, qui, suite à sa nomination en 2023, prend contact avec Christian Sermier, directeur du CRTO. Avec l'aide de collaborateurs, ils imaginent un programme d'accompagnement visant à sortir les élèves de leur spirale de décrochage scolaire, en leur proposant un stage d'une dizaine de jours dans un environnement professionnel. Développé fin 2023, puis testé depuis début 2024, le projet est entré en force pour l'année scolaire 2024/2025 avec pour ambition d'élargir l'accès au programme à une dizaine de jeunes par an.

Une immersion professionnelle en cadre bienveillant

L'objectif principal du programme est de permettre aux élèves de se réintégrer dans un parcours scolaire en leur offrant une « bulle d'air » pendant deux semaines. Ce stage, volontaire et encadré, est conçu pour apporter aux jeunes un regard nouveau sur la formation et le travail et leur offrir l'opportunité de se projeter dans l'avenir en découvrant différents métiers et secteurs professionnels concrets. Les élèves ont ainsi le choix entre plusieurs stages en fonction de leurs centres d'intérêt et des ateliers proposés par le CRTO (admi-

nistration, graphisme, couture, menuiserie, restauration, etc.). Certains peuvent aussi effectuer des stages dans des entreprises partenaires, notamment en comptabilité, marketing ou ressources humaines.

Suivi pédagogique et changement d'interlocuteurs

Pour bénéficier et être suivis dans le plan d'action du coaching scolaire, les élèves doivent avoir consulté un thérapeute et fournir un certificat médical en cas d'absentéisme. Un contrat d'engagement est signé entre les parents, l'élève et l'école, et un carnet de bord est utilisé pour suivre les objectifs et réflexions personnelles. Au-delà de l'aspect académique, l'essence du projet repose sur le changement de cadre et d'interlocuteurs : les jeunes travaillent avec des adultes spécialisés dans leur domaine, modifiant considérablement la portée du message éducatif. Pour Bertrand Duchoud, le projet « Bulle d'air » apporte concrètement aux jeunes en situation de décrochage « une expérience, une ouverture, une confiance. Il offre un autre regard sur le monde du travail et de la formation. Il donne une opportunité d'évoluer dans un monde adulte bienveillant et spécialisé ».

Une chance pour l'avenir des jeunes en difficulté scolaire

Le projet « Bulle d'air » offre ainsi bien plus qu'une simple échappatoire pour les élèves en décrochage. Il leur permet de redécouvrir le sens de leur formation en l'intégrant dans un cadre plus concret et adapté à leurs besoins. Ce programme constitue un véritable levier pour les accompagner vers la ré-intégration scolaire et leur offrir des clés de réussite dans le monde du travail. Ce partenariat entre l'école et le monde professionnel apparaît comme une réponse efficace face à un phénomène complexe qui touche de plus en plus de jeunes. En offrant des opportunités concrètes d'apprentissage et de découverte, ce projet contribue à redonner aux jeunes en difficulté scolaire les moyens de trouver un sens à leur parcours et de croire en leur avenir.

MobiChablais : du nouveau dès le 15 décembre.

Les CFF réorganisent la majeure partie de leur offre en Suisse romande, entraînant une amélioration des connexions pour les gares d'Aigle, Bex et St-Maurice. Les Transports Publics du Chablais (TPC) profitent de cette occasion pour optimiser leur réseau MobiChablais ainsi que les lignes de bus et de trains régionaux, tout en s'appuyant sur les retours d'expérience. Ces nouveautés offriront aux voyageurs une mobilité en transport public plus fluide et attrayante.

Ce qui change pour Monthey

L'offre MobiChablais accorde désormais une priorité aux correspondances avec les trains dans les gares clés d'Aigle, Bex, Monthey et Ollon. Pour une meilleure lisibilité et fiabilité, le service restera à la demande sur certaines lignes dès 20h45 et le dimanche. En dehors de ces plages horaires, les bus circuleront à horaires fixes et sur des lignes prédéfinies, supprimant la nécessité de demander un passage.

Tous les bus offriront des correspondances en gare de Monthey CFF. Le bus 110 Bex-Monthey desservira nouvellement le centre sportif des Verney et le site chimique de Monthey. Les bus à destination de Collombey-Muraz seront cadencés avec les bus CarPostal pour une optimisation de l'offre. Certaines liaisons, avec des tronçons peu fréquentés, ont été réduites au profit de la rapidité des trajets et de meilleures correspondances.

Les trains AOMC assureront une liaison entre Monthey et Aigle toutes les 30 minutes et une offre étoffée à destination de la Vallée d'Ille sera également mise en place. Enfin au niveau tarification, le système Mobilis couvrira nouvellement le trajet en train entre Massongex et St-Maurice et en bus jusqu'à Vouvry.

Pour connaître les nouveaux horaires, rendez-vous sur le site des TPC www.tpc.ch ou via les applications TPC Mobile et CFF. Le personnel de la gare TPC d'Aigle se tient également à disposition pour tout renseignement.



L'arrêt de bus de Choëx, avant et après, garantissant l'accès aux personnes à mobilité réduite.





Développements stratégiques pour l'horizon 2035.

Afin de pérenniser et développer la mobilité dans le Chablais, 8 orientations ont été définies soit :

- La mise en conformité des arrêts de bus selon la norme Lhand. À Monthey, certains arrêts de bus ont par exemple déjà été aménagés et mis à niveau afin de garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- La décarbonation de la flotte de bus : les véhicules seront remplacés ou mis à niveau pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir des modes de propulsion plus respectueux de l'environnement.
- Un nouveau dépôt et des ateliers pour les bus : les installations actuelles vieillissantes ne répondent en effet plus aux exigences actuelles en matière de maintenance des infrastructures.
- La priorisation des transports publics routiers : il est nécessaire de créer des avantages face au transport individuel, ce qui passe par un accès fluide aux points de congestion du réseau routier.
- L'extension du réseau vers le Haut-Lac, Lavey et St-Maurice : les opportunités d'étendre le réseau vont être examinées.
- L'évolution des cadences : il est essentiel de garantir la réalisation de chaque trajet avec la plus grande efficacité possible, assurant ainsi un accès facile et rapide aux transports publics pour l'ensemble de la communauté.
- La gestion financière : afin de soutenir le développement du réseau et de sa production (besoins futurs, coûts associés, risques financiers, etc.), une vision claire des investissements requis sera offerte aux parties prenantes et aux décideurs.
- L'expérience clients et les chiffres-clés : les retours d'expérience, commentaires et données relatives à la satisfaction client seront analysés de manière approfondie avec un établissement de canaux de feed-back.

Chronologie de MobiChablais

Lancée en 2018 sur l'initiative de 4 communes, soit Monthey, Aigle, Collombey-Muraz et Ollon, MobiChablais propose une offre novatrice de transport public combinant dessertes fixes et sur demande. Dès 2021, l'intégration de Massongex, Troistorrents, Bex et Yverne permet de densifier le réseau, notamment pour Monthey, du côté de la zone industrielle des Ilettes et de Choëx. Depuis son lancement il y a 6 ans, MobiChablais se développe. Ayant passé le cap des 400'000 voyageurs en 2019, ce sont plus de 1.1 millions de passagers qui l'ont utilisé en 2023 et 56'000 habitants desservis. En 2023, MobiChablais entre dans le système tarifaire Mobilis, permettant une grande simplification d'utilisation pour les usagers qui peuvent désormais prendre les bus (MobiChablais et CarPostal) et les trains (AOMC et RegionAlps) avec un seul titre de transport valable selon un système de zones.



© Valérie Pinaud

Nouveaux bâtiments de La Castalie.

Le centre médico-éducatif La Castalie a récemment franchi une étape importante de son projet de modernisation et d'extension. Depuis sa fondation en 1972, l'établissement a évolué pour répondre aux besoins croissants et diversifiés des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, après deux ans et demi de travaux, les bâtiments Crocus et Mimosa, inaugurés en juin dernier, sont désormais prêts à accueillir ses résidents dans des conditions de vie plus adaptées.

Une mission essentielle

Créée pour offrir un cadre de vie et de formation sur mesure aux personnes en situation de handicap, La Castalie se distingue par sa volonté de personnaliser ses programmes de prise en charge. La philosophie du centre repose sur l'individualisation des soins et de l'accueil, avec comme principe moteur de pouvoir satisfaire tant les bénéficiaires que leurs familles. Confronté aux évolutions des handicaps et au vieillissement des usagers, induisant de nouveaux besoins chez les résidents, il était nécessaire de moderniser certaines des infrastructures existantes pour assurer la sécurité, tout comme la qualité de vie de ses bénéficiaires.

Modernisation ambitieuse pour besoins spécifiques

Implanté sur un parc de 7 hectares, le site de La Castalie comprend plusieurs bâtiments, certains âgés de plus de 50 ans. Le projet de rénovation, dirigé par le bureau d'architecture KEN Architekten de Zurich, vise à accroître la capacité du site mais surtout à réadapter les infrastructures aux besoins spécifiques des résidents. Les nouveaux locaux offrent ainsi des chambres individuelles, tout en préservant l'unité de vie. Un aspect clé du projet est l'intégration notamment de loggias sur deux étages, apportant lumière naturelle et accès facile aux espaces extérieurs pour les résidents à mobilité réduite. Avec 28 places résidentielles, 10 places d'accueil temporaire et 35 places d'occupation supplémen-

taires, les infrastructures Crocus et Mimosa permettent une prise en charge plus diversifiée. L'introduction de studios sécurisés offre par exemple une nouvelle possibilité d'accueil, tout en permettant une plus grande indépendance pour les résidents. L'espace extérieur a également été repensé pour renforcer le bien-être des résidents. Des îlots de verdure ainsi qu'une riche variété d'arbres plantés autour des bâtiments créent un environnement apaisant et agréable, contribuant à la qualité de vie des bénéficiaires. Depuis octobre, deux autres bâtiments sont en phase de démolition et seront reconstruits d'ici 2026. À terme, le projet comprendra 3 bâtiments pour l'hébergement des résidents (160 chambres), un centre de jour avec 7 ateliers, un centre de thérapie et un bâtiment administratif. Ces nouvelles infrastructures accueilleront près de 200 usagers, répondant ainsi aux besoins croissants dans le domaine du handicap à tous les stades de la vie.

Au cœur : l'humain

Ce projet de modernisation reflète l'engagement de La Castalie à placer la personne au cœur de ses préoccupations. L'approche, innovante et humaine, vise à offrir aux résidents un cadre de vie tant fonctionnel qu'épanouissant. En rendant les infrastructures plus accessibles, lumineuses et adaptées, La Castalie assure une prise en charge individualisée de qualité, en veillant au confort et bien-être des usagers.

Conseil général

Un règlement tout neuf pour la future législature.

Dès le 1er janvier 2025, le Conseil général (CG) inaugurer son nouveau règlement

La refonte du règlement du CG est un projet qui traînait depuis plus d'une législature. Bonne nouvelle, il a enfin été mené à bien ! Après de nombreuses tentatives infructueuses, le CG a validé en septembre 2024 un nouveau règlement qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025. En effet, le 28 février 2024, le Bureau a mandaté une commission ad hoc, qui a travaillé assidûment pour présenter un texte abouti et adapté aux besoins du Conseil pour les années à venir.

Les principales évolutions du règlement

Plusieurs changements marquants définissent ce nouveau règlement, fruit de cinq séances de travail intensif de la commission accompagné par le président du CG. Voici un aperçu des principales modifications :

1. Ajout d'un nouveau chapitre pour la séance constitutive : afin d'améliorer l'organisation dès le début de la législature, un chapitre détaillant la séance constitutive a été ajouté. Cette procédure clarifiée permettra de garantir un démarrage fluide et formalisé des travaux. À noter qu'une assermentation a été introduite.
2. Fusion de commissions : le nombre de commissions permanentes passe désormais de trois à deux : la Commission de gestion (CoGest) reste obligatoire conformément aux exigences de la loi sur les communes. Les commissions Édilité, Urbanisme et Agglomération fusionnent pour ne former plus qu'une seule entité.
3. Composition nouvelle du Bureau : les responsables de groupe intègrent désormais le Bureau, dans un souci d'améliorer la communication et l'organisation des échanges entre les différents partis et avec la Municipalité.
4. Clarification des processus d'intervention : pour simplifier et rendre plus accessibles les interventions des membres, des précisions ont été apportées

concernant les délais et les modalités de dépôt des textes. De plus, un article sur la dignité des débats a été ajouté, rappelant l'importance d'un discours respectueux et constructif dans les échanges.

5. Renforcement de la représentativité et de la communication : la révision apporte des précisions concernant la représentativité politique dans les différents organes du Conseil. L'introduction d'un procès-verbal (PV) décisionnel constitue également un progrès significatif en matière de transparence, en offrant aux citoyens un aperçu clair des décisions prises lors des plénums.

Un règlement conçu pour l'avenir

Ce nouveau règlement est le résultat d'un travail collectif et minutieux qui correspond aux attentes de la majorité du CG. Grâce à ces différentes adaptations, le Conseil pourra aborder ses prochaines missions avec plus de clarté et de sérénité, en accord avec les évolutions législatives et les besoins de la population.

Enfin, le Bureau tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de la commission, ainsi que son président Clément Borgeaud, pour la coordination rigoureuse réalisée avec le Canton et la Chancellerie, garantissant ainsi la conformité de ce règlement avec le droit supérieur. Le futur Conseil général est prêt pour l'avenir !

Cet article est l'occasion pour le Bureau de remercier toutes les Conseillères générales et tous les Conseillers généraux qui se sont engagés durant les 4 dernières années, la Chancellerie pour les échanges constructifs ainsi que le Conseil Municipal.

MERCI.

Le Bureau du Conseil général

Extraits des décisions de la séance du Conseil général du 10 juin 2024 :

- Acceptation des comptes 2023
- Réponse au postulat nommé : « Pour un Prix du Vivre-ensemble »

La séance a également permis de répondre à plusieurs objets, notamment : sur les échanges de terrain entre la commune et SATOM SA, au bilan de fin de législature des commissions liées à l'Exécutif, sur la qualité et la diversité de l'offre commerciale au centre-ville et sur la sécurité des passages piétons.

Extraits des décisions de la séance du Conseil général du 23 septembre 2024 :

- Acceptation du nouveau Règlement du Conseil général
- Acceptation d'une extension de la Tonkinelle et de deux postulats sur l'hémorragie commerciale et sur le patrimoine artistique à revaloriser.

Une réponse a été apportée aux postulats « MobiChablais, quelle suite ? » et « Monthey, ville accessible aux personnes à mobilité réduite » et des clarifications ont été apportées quant au règlement communal d'organisation et sur l'état de la Caisse de pension du personnel de la commune.



Passion cuisine avec le chef Ilario Colombo Zefinetti.



© Restaurant du Théâtre

Parmi les chefs les plus talentueux de Suisse, avec notamment 17 points au Gault & Millau, l'un d'eux interprète sa partition culinaire ici, à Monthey.

Amoureux du Chablais qui l'inspire énormément, la cuisine est pour lui un moyen d'exprimer sa créativité. Créativité qu'il traduit dans ses plats avec des ingrédients qui ont une identité, une histoire, autrement dit, qu'il aime locaux et surtout de saison. En conséquence, pas de routine dans son métier, sa carte change d'ailleurs chaque 3 semaines au gré de ce qu'il qualifie de micro-saison pour garder une qualité optimale du produit. D'origine italienne, et après avoir travaillé au Danemark et dans des restaurants étoilés en France, il choisit de revenir à Monthey en 2016 pour travailler avec son oncle Mauro Capelli. Son style culinaire est à l'image de son parcours, soit un mélange d'influences entre richesse culinaire italienne, minimalisme danois et technicité française. Sa règle de base lorsqu'il concocte un plat ? Mettre en valeur le produit noble, le laisser parler sans trop d'artifices. Il le répète, la nature est belle, à lui de l'interpréter tous

les jours dans l'assiette, allant de la cueillette dans son jardin potager à la dessert. Particulièrement sensible au détail, sa cuisine, c'est un repas nourrissant et équilibré, tout en légèreté avec des goûts marqués, visant à créer une réelle émotion. Perfectionniste tant dans l'esthétique que l'exécution et l'équilibre de son assiette, son but est de s'améliorer le plus possible, faire vivre le restaurant avec son équipe, avec comme rêve de faire de Monthey un haut lieu de la gastronomie. Les deux personnes célèbres qu'il aurait aimé avoir à sa table, à savoir Auguste Escoffier pour être jugé par un grand du passé et le gourmand Salvador Dali qui, il l'espère, aurait apprécié sa créativité, n'étant plus de ce monde, le chef Ilario Colombo Zefinetti vous propose un des plats qu'il préfère dans sa conception, offrant maintes déclinaisons et stimulant le palais : le ravioli. Que ce soit en solo, en famille ou simplement entre gourmands, régalez-vous !

Raviolis pomme de terre et langoustine et sa réduction de betterave au chasselas

Ingrédients (pour 10 raviolis) : 300g de pommes de terre ; 2 langoustines ; 250g de farine ; 25g de farine de blé dur ; 10 jaunes d'œuf ; 400g de betterave ; 100ml de chasselas ; citron ; maïzena ; choux ; puntarelle ; chicorée de Catalogne

Préparation : Mélanger la farine, la farine de blé dur et les jaunes d'œuf pour obtenir une pâte lisse. Laisser reposer pendant 1h au frigo.

Cuire les langoustines et bouillir les pommes de terre pour en faire un écrasé. Couper finement les langoustines, ajoutez-les à l'écrasé avec un peu de jus de citron. Mettre la farce dans une poche à douille. Étaler la pâte très finement. Avec un emporte-pièce, former des disques et les farcir avec la préparation. Faire des demi-lunes et les fermer en forme de cappelletti.

Obtenir le jus de betterave avec un extracteur et le réduire avec le chasselas. Laisser bouillir 15mn et le lier légèrement avec la maïzena. Bouillir les raviolis dans de l'eau salée pendant 2mn, les sauter à la poêle avec de l'eau de cuisson et du beurre. À côté, blanchir légèrement le chou et la puntarelle.

Dresser sur assiette. Garnir avec la catalogne, la cima di rapa et les légumes légèrement blanchis. Verser la réduction de betterave. Servir et déguster.

Les visages d'ici et d'ailleurs



Helge Huerkamp.

Travailler dans le milieu pointu de l'aéronautique au Canada, puis avoir envie de développer ses compétences ici à Monthey, c'est tout à fait possible. Né et ayant grandi à Tübingen, ville universitaire allemande, il semble que la vie l'ait amené à venir dans une ville paradoxalement jumelée à la sienne : Monthey.

Pourtant, cette arrivée en terre chablaisienne n'est pas le fruit du hasard, mais d'un parcours nourri par une curiosité insatiable pour le monde et les cultures diverses, qu'il transmettra plus tard à ses enfants. Avec sa famille, il a la chance de voyager à travers l'Europe depuis son enfance, découvrant cultures, langues et modes de vie différents. Ce goût pour l'ouverture sur le monde le conduit naturellement, à 16 ans, à partir seul au Canada pour une année d'étude. Ce séjour marque un tournant dans sa vie, développant encore plus sa soif de découverte et l'envie d'apprendre. C'est d'ailleurs à Montréal qu'il lance sa carrière dans l'aéronautique après des études en ingénierie mécanique et qu'il rencontre sa femme, d'origine canadienne.

Mais une nouvelle question ne tarde pas à titiller cet ingénieur, animé par la passion des voyages et des nouvelles expériences : où poursuivre son aventure ? Le choix se porte sur la Suisse, motivé par le nouvel emploi de sa femme à Vevey et le désir de donner un cadre européen à l'éducation de leur premier enfant. Il arrive ainsi dans la région en 2005 et c'est en 2023 qu'il devient directeur de CIMO où il contribue notamment à la décarbonation de la région. Un enjeu de taille pour cette région industrielle, où il se sent particulièrement impliqué. « Travailler dans un environnement où l'on peut collaborer avec des personnes de différents horizons est un vrai moteur et c'est ce qui m'a notamment attiré à Monthey » explique-t-il. Selon lui, Monthey et plus largement le Chablais offrent de réelles opportunités professionnelles, avec un tissu économique qui va des petites entreprises aux multinationales. Une chance pour la jeunesse locale qui bénéficie d'une multitude de parcours possibles.

Membre actif de l'équipe de volleyball du club Gym-Homme Monthey, la ville lui plaît en lui offrant un cadre à la fois sportif et dynamique avec ses bons restaurants et ses commerces variés, mais surtout un terrain de jeu avec des panoramas enchanteurs notamment pour le ski et la randonnée. Adossé à un arbre lors d'une pause méritée, il aura plaisir à se plonger dans des aventures cette fois-ci littéraires avec de la science-fiction et des fictions historiques.

Sa maxime de vie, qui l'accompagne au quotidien, résume parfaitement sa philosophie : « Si l'on reste curieux et qu'on approche les gens avec un sourire, de nombreuses portes s'ouvrent dans la vie. » C'est ce même sourire et cette ouverture d'esprit qui l'ont amené à Monthey, où il œuvre chaque jour pour créer des synergies et contribuer au dynamisme de la région.

Les brèves



1. Cafés citoyens, proche et à votre service.

Vous les avez peut-être aperçus devant l'ancien office du Tourisme de Monthey, vous invitant à prendre un café. Lancé cet été, le projet Café Citoyen vise à rapprocher la police des habitants en créant un espace de dialogue informel. L'initiative est née de la disponibilité de locaux et d'effectifs, permettant d'organiser des rencontres simples et accessibles. Le but : établir un contact direct entre les citoyens et les forces de l'ordre. L'occasion d'aborder tous les sujets qui vous tiennent à cœur et d'exprimer vos attentes tout en comprenant mieux le travail qu'effectue la police. Ces sessions de 2 heures, sans inscription préalable, se déroulent dans différents lieux de la ville, selon la disponibilité des policiers. Les premiers échanges ont été positifs, avec une dizaine de participants par session et des discussions constructives. Les prochaines rencontres devraient reprendre au printemps. Un projet qui permet de créer un lien de confiance et d'améliorer la communication entre la police et la population.



2. Concours de tartes.

Que les papilles frétilent ! Les pâtissier-ière-s en herbe de Monthey ont pu démontrer leur talent lors de la 1^{ère} édition du concours de tartes en octobre dernier. Qu'elles soient salées ou sucrées, 12 participants ont concocté 3 à 4 tartes identiques à la maison, puis les ont présentées à la Casa Nova devant un jury de professionnels, composé de Jean-Paul Raffin et Fabiano Grassi, et un public de 150 gourmands. Avant la délibération, Fabiano Grassi, chef du restaurant Les Cerniers, a fait une démonstration de pâte à tarte qui en a ravi plus d'un-e. Le public présent a pu savourer les tartes et décerner le prix coup de cœur. L'occasion pour ces passionné-e-s de se rencontrer, d'échanger et surtout... de se régaler !

4. Mérites sportifs

La Ville de Monthey a remis les mérites sportifs à l'occasion de l'inauguration de la zone Sports & Rencontre du Verney en septembre dernier. Organisée par les autorités de la Ville et le service « Sports, Jeunesse & Intégration », les lauréat-e-s ont reçu leur prix devant leurs clubs, familles et amis respectifs. Un grand bravo pour leur persévérance et leur engagement !

Catégorie « Mérites sportifs individuels » :

- RIGO Lylwenn - Patinage Artistique
- GEORGE Jamal - Basket

Catégorie « Mérite sportif équipe » :

- FC Monthey - BI - Football

Catégorie « Mérites carrières » :

- BONGONDO Mpia - Karaté (représenté par sa fille)
- MOTTIEZ Paul - Karaté

Catégorie « Mérite sportif dirigeant » :

- CLAPASSON Yves - Union Cycliste Montheysanne

Prix d'encouragement :

- FRANCKHAUSER Calvin - CENAMO
- CONTESSE Thibaud - VTT

5. Prix culturel 2024

La Ville de Monthey a décerné son prix culturel 2024 au sculpteur montheysan Edouard Faro. Cette distinction récompense une carrière de plus de trente ans, marquée par une maîtrise exceptionnelle du bois, dont il explore les textures et la puissance au fil de ses œuvres. Personnalité po-

pulaire de la région, Faro s'est imposé par un engagement constant et sans compromis envers son art. La cérémonie de remise du prix s'est tenue dans l'atelier du lauréat à Collombey-le-Grand, le 10 décembre dernier.

6. Fête des nonagénaires

La classe 1934 à l'honneur ! Les autorités, menées par le municipal en charge Fabrice Thétaz, ont reçu quelques-uns des nonagénaires que compte notre ville, ainsi que leurs familles, à l'occasion d'une journée placée sous le signe des souvenirs et des échanges au Théâtre du Crochetan par un soleil d'automne radieux.

7. Les apprenti-e-s méritant-e-s

Un engagement professionnel marquant, un parcours atypique, d'excellents résultats professionnels, une reconversion réussie ou encore une intégration remarquable : ce sont autant de parcours et de personnalités (10 au total) que les autorités de la Ville de Monthey ont tenu à mettre à l'honneur à l'occasion de la 25^{ème} soirée des apprenti-e-s méritant-e-s en octobre dernier. La Ville de Monthey félicite : Chrystelle Aline Hilarie Gilloz (Droguerie Garrone), Alexander Van der Hoeven (ngoing SA), Gjevdet Hoti (Orif à Morges), Olivier Bressoud (commune d'Evionnaz), Matéo Casal (CIMO), Johnny Lo (Foyer ANAWIM), Hafiz Nawruzy (Collut Hydrotec Sàrl), Steve Eggs (AlloPC - Reveb Sàrl), Samuel Carrière (Syngenta), Nadia Robadey (Syngenta), en compagnie de la municipale en charge Aferdita Bogiqi pour les apprentis présents sur la photo.





8. Accession à la majorité.

C'est officiel, la classe 2006 est majeure ! La Ville a convié les jeunes adultes à une soirée pour célébrer leur majorité et favoriser les échanges avec le Conseil municipal et les représentants du service « Sports, Jeunesse & Intégration ». L'événement a permis aux autorités présentes à cette occasion de leur présenter quelques-uns des projets entrepris par la ville. Il a également mis en lumière les attentes des représentants de la classe et mêmes quelques projets concrets.

9. Inauguration de la zone Sports & Rencontres Pump Track Switzerland Qualifier.

Inaugurée les 14 et 15 septembre dernier, la zone Sports & Rencontres du Verney a terminé sa deuxième mue (sur 5) en offrant dorénavant plus de 20'000 m² d'infrastructures sportives et d'espaces verts. Autour d'équipements diversifiés, modernes et en libre-service, la zone intègre les concepts de mobilité douce, de végétalisation de l'espace public et d'intégration. Plus qu'une simple zone sportive, elle a été pensée par la Ville comme un espace de rencontres conviviales dans un écrin de verdure, propice à la pratique d'une activité qu'elle soit improvisée ou organisée, en solo ou accompagné. Avec ses bulles sportives, le site intègre une zone pédagogique vélo, un jardin de la circulation, un espace découverte du sport, un skate park, un pumptrack, des espaces foot, rugby, street basket et beach volley, un urban training ainsi que des aires de convivialités et de jeux d'eau. Alors 3, 2, 1, GO !

En marge de cette inauguration, Monthey a également accueilli une manche qualificative pour les Championnats du Monde de Velosolutions UCI Pumptrack et les Championnats suisse de Pumptrack Swiss-Cycling (14 septembre), la finale du Pumptrack Valais/Wallis (15 septembre), précédés d'une journée d'entraînement (13 septembre). Ces épreuves qualificatives ont été déterminantes pour les championnats du monde qui se dérouleront également à Monthey en septembre 2025. Préparez-vous à les applaudir !



10. Déménagement provisoire des nurseries de la Tonkinelle.

Profitant que les locaux de l'ancien office du Tourisme soient désormais inaffectés, les nurseries de la Tonkinelle ont déménagé provisoirement dans le bâtiment Place Centrale 3. Le service de l'Enfance, en collaboration avec le service Urbanisme, Bâtiment et Construction, le service Informatique et Gessimo, ont transformé les locaux pour qu'ils soient adaptés à recevoir des nourrissons de premier et deuxième âges. C'est ainsi en un temps record que des travaux de peinture, de menuiserie, de montage, de sécurisation et d'accès informatiques ont été effectués avant que les équipes du service de l'Enfance elles-mêmes ne se soient occupées des commandes et des aménagements. Dorénavant, cet espace est capable d'accueillir jusqu'à 26 enfants de 3 à 20 mois. Tributaire de l'avancée des travaux de l'extension de la Tonkinelle, les nurseries devraient regagner leurs véritables locaux d'ici le printemps 2025. De cette façon, les tout-petits pourront bénéficier de calme et de sérénité en attendant que les travaux d'extension de la Tonkinelle soient terminés.



© Oktoberfest Monthey

© Ecole suisse de vitrail et création

11. Accueil des nouveaux et nouvelles arrivant·es.

Les nouveaux habitants de notre ville ont été accueillis au Théâtre du Crochetan par les autorités communales. La soirée, organisée par le service « Sports, Jeunesse & Intégration », a permis d'évoquer les services à la population, les grands projets à venir et l'offre culturelle et touristique. Les personnes présentes ont ensuite eu tout loisir d'échanger avec les représentants du Conseil municipal, du Conseil général, de la Police municipale et avec les représentants du service de l'intégration.

12. Oktoberfest.

La plus grande Oktoberfest de Suisse romande est revenue pour sa 9^{ème} édition. La fête s'est déroulée sur la place de l'Hôtel-de-Ville à Monthey durant tout un week-end, accueillant près de 2'500 amateurs de mousse, choucroute ou encore bretzels. Trois groupes musicaux du Haut-Valais, d'Autriche et de France se sont succédé pour faire vibrer les festivaliers. L'occasion de manger des plats traditionnels, profiter d'une bonne ambiance et déguster des bières d'ici et d'ailleurs. Prost !

13. 40 ans de l'École suisse de vitrail et création.

Unique en Suisse à proposer une formation dédiée au vitrail et à la décoration du verre plat, l'École suisse de vitrail et création a fêté ses 40 ans en octobre dernier. Pour célébrer cet anniversaire, une journée portes ouvertes a été organisée. L'opportunité pour le public présent de découvrir des créations et travaux d'élèves qu'ils soient en formation professionnelle ou simple amateur. Le public a également pu apprécier des démonstrations de mise en œuvre et même mettre la main à la pâte au travers d'ateliers pratiques à tester en famille. Idéal pour créer la future décoration de Noël qui illuminera son intérieur.

Ce fut aussi l'occasion d'en apprendre plus sur cette technique ancestrale grâce à la visite guidée « Le vitrail, art et technique, hier et aujourd'hui ». Au début exclusivement réservée à la formation, l'École suisse de vitrail et création est dorénavant aussi ouverte au grand public. Toute personne intéressée peut ainsi acquérir les bases de la technique traditionnelle du vitrail. Retrouvez tous les détails sur ecolevitrail.com

14. Marché de Noël.

Du 13 au 22 décembre, le Marché de Noël de Monthey va battre son plein. Lumières féériques, chalets en bois, piste de luge, spectacles déambulatoires et ateliers gratuits pour les enfants vous attendent afin de célébrer Noël. Pendant 10 jours, la Ville de Monthey se transforme pour accueillir la magie de Noël. Plus de 50 chalets d'artisans et restaurateurs de la région sont prêts à vous accueillir sous le regard bienveillant de la poule et du coq, emblèmes du Marché de cette année.

Retrouvez tous les détails sur www.noelmonthey.ch



14.

Environnement et Énergies

Nouvelle loi cantonale sur l'énergie : à quoi s'attendre ?

Le 1er janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LcEne) entrera en vigueur en Valais. Adoptée par le Grand Conseil valaisan, cette loi et son ordonnance s'inscrivent dans la stratégie énergétique 2050 de la Suisse, visant à réduire les émissions de CO₂ et à promouvoir les énergies renouvelables. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les habitants du canton ?

Nouvelles obligations pour les propriétaires immobiliers

Les nouvelles constructions dont les permis seront délivrés dès janvier 2025 devront se conformer aux nouvelles normes énergétiques. Cela inclut l'interdiction des chauffages aux énergies fossiles et l'obligation de produire une part de l'électricité consommée par le bâtiment, notamment via des panneaux photovoltaïques. Cette règle s'appliquera aussi dans certains cas de rénovation et d'agrandissements. Pour les bâtiments existants, le remplacement progressif des systèmes de chauffage électrique centralisés et des chauffe-eaux électriques très énergivores est prévu pour 2040. Pour soutenir l'implémentation de la loi et les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, le canton et la Ville de Monthey proposent des aides financières. Au niveau cantonal, celles-ci sont garanties au moins jusqu'en 2030. Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions, notamment pour remplacer leur chauffage ou améliorer l'isolation de leur bâtiment, investissements qui peuvent être défiscalisés. À long terme, les propriétaires économiseront de l'énergie, ce qui réduira les charges des locataires et augmentera le confort tout comme la valeur du bien.

Les entreprises aussi impactées par cette loi

Des règles spécifiques impacteront les entreprises. Les enseignes lumineuses et éclairages des bâtiments non-résidentiels, par exemple, seront limités de minuit à 6h. Les toitures de plus de 500m² devront être équipées de panneaux photovoltaïques d'ici à 2050. La consommation d'énergie

de certains bâtiments devra être optimisée dans les 5 ans. Si vous avez des idées innovantes en matière de durabilité, la Ville de Monthey dispose d'une subvention spéciale pour les entreprises montheyennes. Retrouvez les détails sur www.monthey.ch/durabilite.

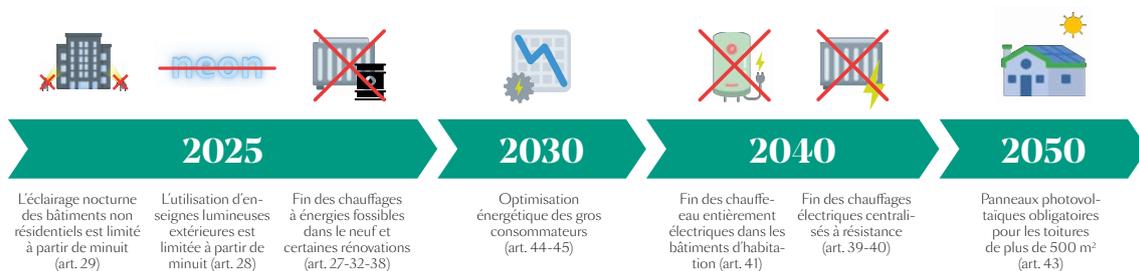
Préparez-vous aux changements

Votre distributeur d'électricité Monthey Energies SA, détenu à 100% par la Ville de Monthey, est actif depuis de nombreuses années dans la transition énergétique. En plus de distribuer l'électricité à plus de 8000 ménages, il développe des produits pour la transition énergétique et conseille les habitants du Chablais. Monthey Energies SA offre son expertise pour :

- Analyser l'effet de cette loi sur vos biens immobiliers et vos projets en cours
- Accompagner votre entreprise pour implémenter la loi. 4h sont par ailleurs offertes par le programme de subventions de la Ville
- Si vous disposez d'une surface de toiture intéressante, Monthey Energies propose un modèle de contracting, permettant de franchir le cap du solaire sans contraintes administratives, financières ou techniques.

Cette loi vise une réduction des consommations, une plus grande efficacité énergétique et un recours accru aux énergies renouvelables. Monthey Energies se place en première ligne pour vous accompagner, citoyens montheyens, dans cette transition.

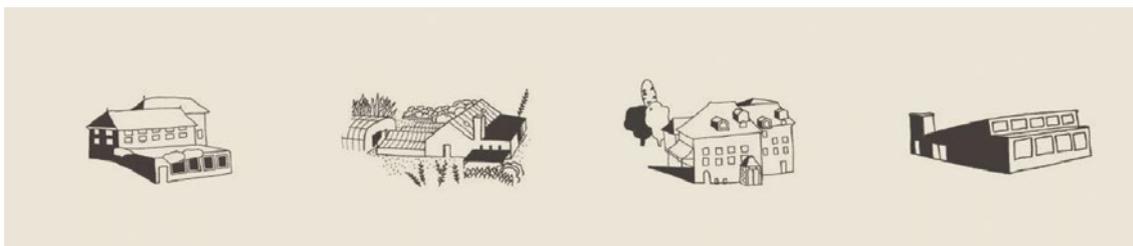
Les changements notables et non-exhaustifs de la nouvelle loi.





Retrouvez l'intégralité de l'agenda des manifestations sur monthey.ch

Culture et Tourisme



Quartier culturel de Malévoz, 10 ans déjà.

L'association Malévoz, Arts, Culture & Patrimoine a été fondée en janvier 2014 pour soutenir un projet innovant visant à transformer l'Hôpital psychiatrique de Malévoz en un véritable quartier culturel. Ce projet a revitalisé ce site en grande partie délaissé, en favorisant la réhabilitation des patients et l'intégration de la communauté locale à travers diverses initiatives culturelles. Retour sur son histoire.

Concept initial

Le concept initial (2010-2011) vise à offrir un espace de rencontres et de création à la fois pour artistes et personnes en souffrance mentale, avec pour but de réenchanter le site en mettant en lumière les enjeux de la psychiatrie. En 2011, la création du Service socioculturel permet de réaménager plusieurs espaces : la buanderie du Laurier est transformée en galerie d'art, l'Atelier du Raccot est réaménagé en théâtre et l'an-

cienne unité hospitalière devient une résidence d'artiste, le Torrent. Ces lieux accueillent des centaines d'artistes et impliquent les patients dans des activités culturelles diverses, telles que des expositions et des résidences artistiques.

Fondation de l'association Malévoz, Arts, Culture & Patrimoine

En 2014, la fondation de l'association structure le projet en organisant des événements culturels ouverts au public et en valorisant l'histoire du site à travers des expositions et éditions. Entre 2015 et 2020, le Quartier culturel continue de croître en collaborant étroitement avec les autorités cantonales et les partenaires culturels, malgré les perturbations liées à la pandémie de COVID-19. En 2021, l'introduction du Jardin culturel, un espace horticole thérapeutique, marque un tournant majeur. Soutenu par le canton du Valais, il est salué pour sa contribution au bien-être des participants.

Reconnaissance et expansion

En 2022, une étude confirme les bienfaits du modèle de Quartier culturel de Malévoz. Cette reconnaissance permet de renforcer le projet avec de nouveaux partenariats et une dynamique locale renforcée. De nouveaux espaces, comme le Théâtre de Verdure et la Galerie du Patio sont inaugurés en 2023. Le Jardin permacole quant à lui continue son développement. Aujourd'hui, le Quartier Culturel de Malévoz s'affirme comme un espace unique alliant art, culture, psychiatrie et inclusion sociale. Il montre que des espaces abandonnés peuvent être revitalisés en lieux de création et d'échange, participant à la déstigmatisation de la psychiatrie tout en enrichissant la vie sociale de la région. Le projet continue de se développer avec des initiatives comme la radio Pavillon Nomade ou encore l'Université populaire du végétal, offrant des opportunités d'intégration, de création et de rencontre.



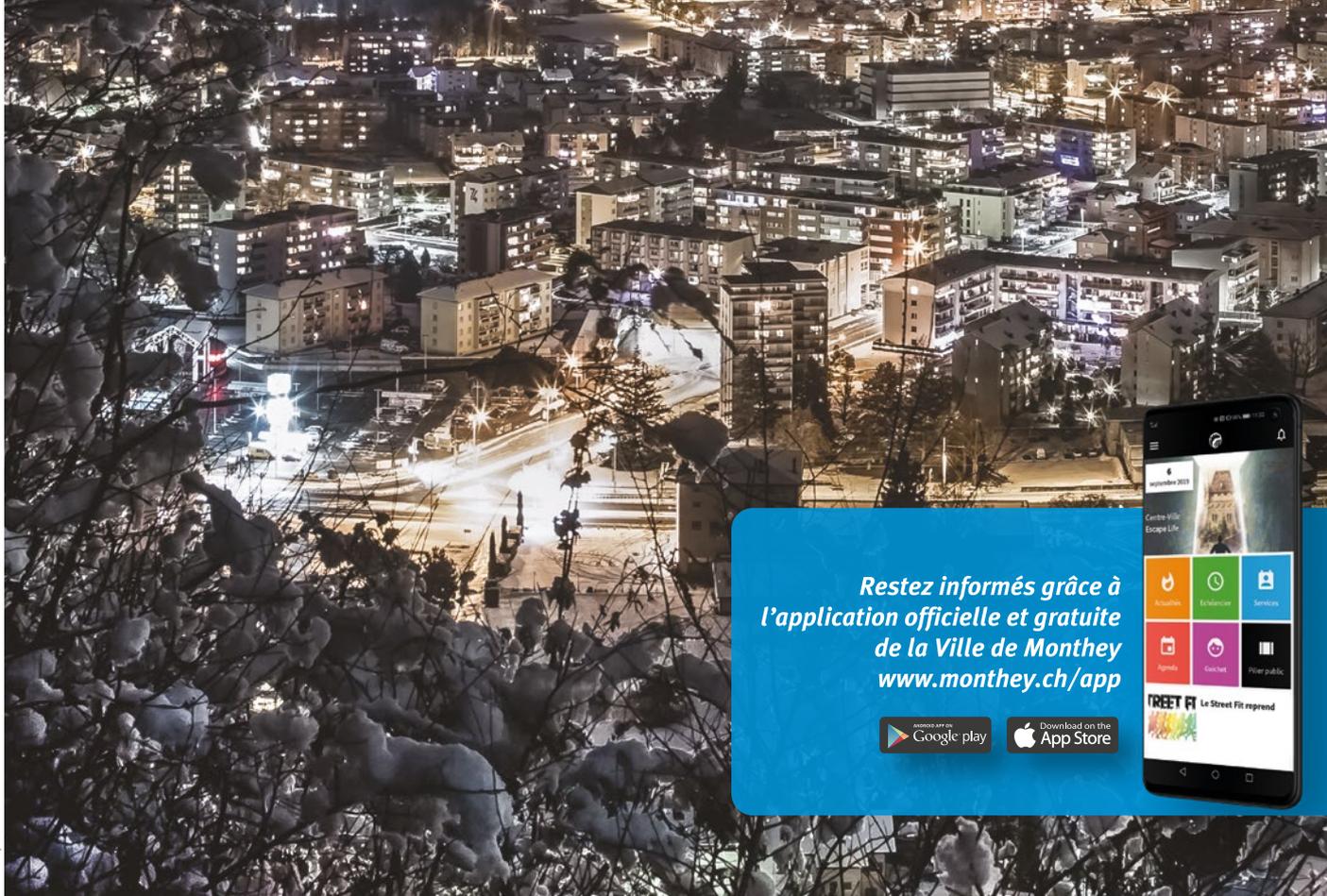
L'Association Monthey Patrimoine défend et promeut le patrimoine monthésan. Voici un infime fragment de sa remarquable collection.



Photographie datant de 1970 : Marco Barman - Archives MP

Du changement au Vieux Monthey !

Lors de notre dernière assemblée générale, il a été décidé de modifier l'appellation « Vieux-Monthey » en « Monthey Patrimoine ». Notre volonté de perfectionner la conservation du patrimoine monthésan, tout en développant un concept muséologique contemporain, nous pousse à croire qu'il s'agit du moment idéal pour procéder à ce changement. En 2025, le Musée du Château rouvrira ses portes après de nombreux réaménagements. Nous nous réjouissons de dévoiler ce nouvel écrin, conçu selon les normes muséales actuelles. Pour débiter, nous nous pencherons sur l'un des fleurons de l'industrie monthésanne « Djeva, pierres de synthèse » car, dit-on encore : « Les bons souvenirs sont des bijoux perdus ».



Restez informés grâce à
l'application officielle et gratuite
de la Ville de Monthey
www.monthey.ch/app



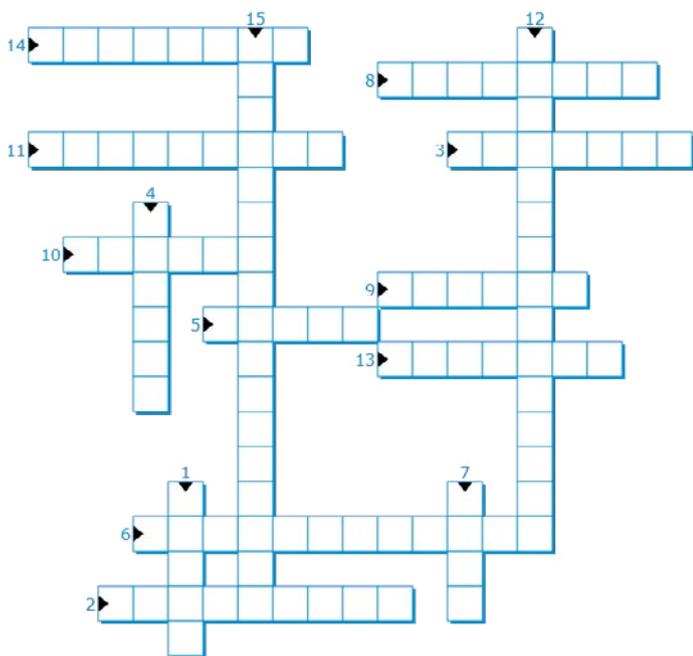
Impressum.

Éditeur : Commune de Monthey

Impression : IFT Impression Sàrl – Monthey

Pour écrire au journal ou proposer un sujet :

madelleen.favre@monthey.ch



1. Je suis le symbole du Marché de Noël cette année
2. J'ai été mis en place pour aider les jeunes en décrochage scolaire
3. Je renvoie à des notions de lumière et de couleur
4. Je suis un des nouveaux bâtiments de La Castalie
5. Salée ou sucrée, je suis délicieuse
6. C'est plus de 1.1 millions d'utilisateurs qui m'ont utilisé en 2023
7. On m'a décerné le prix culturel 2024
8. J'ai remporté le mérite sportif 2024 dans la catégorie « Mérites carrières »
9. Après 12 ans de présidence, je transmets les clés de la Ville à une nouvelle équipe
10. J'accueille les Championnats du Monde de Velosolutions UCI Pumptrack en 2025
11. Passionné de cuisine, j'ai conservé mes 17 points au Gault & Millau
12. Nous vous accompagnons dans votre transition vers les énergies renouvelables
13. Je suis une résidence d'artiste au Quartier culturel de Malévoz
14. J'ai travaillé dans l'ingénierie aéronautique
15. J'ai récemment changé de nom